

QUESTIONS

Le 27 Mars 2020

Monsieur le Président de la Commission Sociale
ASFA
3, Rue Edmond valentin
75007 PARIS

Monsieur le Président de la Commission Sociale

Suite à l'épidémie de Coronavirus qui sévit actuellement :

- Quelles sont les mesures prises par l'ASFA afin d'apporter des solutions coordonnées aux différentes sociétés d'autoroutes membres ?
- Pourquoi l'ASFA n'a-t-elle effectué aucune communication à ce jour afin d'expliquer nos contraintes et nos risques ?
 - ↳ Sur son site internet
 - ↳ Sur les réseaux sociaux
 - ↳ Sur les autres moyens de communication
- L'ASFA a-t-elle identifié des tâches rendues obligatoires au maintien de l'activité continue au sein du secteur autoroutier et dressé le cadre d'un éventuel plan de continuité de l'activité ?
- L'ASFA a-t-elle identifié des tâches qui ne devaient plus être exécutées afin de ne pas exposer le personnel inutilement ?
- L'ASFA dispose-t-elle d'un document unique afin de répondre aux problématiques liées à des événements exceptionnels tel que celui que nous vivons actuellement ?
- Pouvez-vous nous expliquer pourquoi chaque entreprise gère la crise de manière individuelle sans concertation (chômage partiel pour certaines, maintien du salaire pour d'autres en cas de postes et/ou journée prévus non travaillés) ?
- Compte tenu de l'historique de la branche en matière d'emploi, la CFDT déplore les mesures de chômage partiel et l'appel aux mécanismes de la solidarité nationale décidés par des sociétés concessionnaires, et qui devraient d'abord servir les secteurs concurrentiels les plus touchés et les plus fragiles. La CFDT revendique le maintien pur et simple de la rémunération des salariés.
- La CFDT souhaite savoir si le versement d'une prime pour les salariés qui maintiennent la continuité de l'activité des sociétés d'autoroutes est envisagé ? D'autres secteurs d'activité comme la grande distribution ont annoncé son paiement. Pour la CFDT, cette résolution ne peut être prise qu'au niveau de la branche afin d'éviter des disparités entre les différents groupes autoroutiers comme nous avons pu le constater sur d'autres décisions antérieures.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Michel HUGUES

Emmanuel BECLERE

Secrétaire Général

Référent Branche


